

COMPTES – RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 25 MARS 2008

Date de convocation : 19 mars 2008

Date d'affichage : 27 mars 2008

L'an deux mil huit, le vingt – cinq mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de PLEYBEN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Annie LE VAILLANT, Maire.

Assistaient à cette réunion : Annie LE VAILLANT – Paul GLEVAREC - Maurice LABOUS — Stéphane GIRODON- Pascal CAM – Roger LE SAUX – Eric JAN - Joseph BERNICOT – Gaëlle GOISNARD – Marie Madeleine DOUGUET - Claude MARCHALOT – Jean – René FAVENNEC – Agnès LE GOFF – Rozenn TANGUY – Jean-Claude CAVELLAT – Patrice PERSON – Céline CARO – Sylvie JEZEQUEL – Eric PALUD – Nicole JAOUEN – Nathalie POULIQUEN – Gérard HERAULT

Absent : M. Bruno RIVOAL, excusé.

Nombre de conseillers : - en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Madame Rozenn TANGUY a été nommée secrétaire de séance

=====
N°2008 / 02 / 001 : OBJET : Composition de la commission municipale des FINANCES et de l'ADMINISTRATION GENERALE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit la composition de la commission municipale des FINANCES et de l'ADMINISTRATION GENERALE :

Annie LE VAILLANT	Maire
Paul GLEVAREC	1 ^{er} adjoint au Maire
Maurice LABOUS	2 ^{ème} adjoint au Maire
Stéphane GIRODON	3 ^{ème} adjoint au Maire
Pascal CAM	4 ^{ème} adjoint au Maire
Roger LE SAUX	5 ^{ème} adjoint au Maire
José BERNICOT	conseiller municipal
Jean – René FAVENNEC	conseiller municipal
Agnès LE GOFF	conseillères municipale
Rozenn TANGUY	conseillère municipale
Céline CARO	conseillère municipale déléguée
Nicole JAOUEN	conseillère municipale

=====
N°2008 / 02 / 002 : OBJET : Composition de la Commission Municipale des AFFAIRES SOCIALES et AFFAIRES SCOLAIRES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit la composition de la commission municipale des AFFAIRES SOCIALES et AFFAIRES SCOLAIRES :

Annie LE VAILLANT
Roger LE SAUX
Patrice PERSON
Céline CARO
Gaëlle GOISNARD
Claude MARCHALOT
Sylvie JEZEQUEL
Eric PALUD
Nathalie POULIQUEN

Maire
5^{ème} adjoint au Maire
conseiller municipal délégué
conseillère municipale déléguée
conseillère municipale
conseiller municipal
conseillère municipale
conseillère municipale
conseillère municipale

=====

N°2008 / 02 / 003 : OBJET : Composition de la Commission Municipale de l'EAU, de l'ASSAINISSEMENT et de l'ELECTRIFICATION :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit la composition de la commission municipale de l'EAU, de l'ASSAINISSEMENT et de l'ELECTRIFICATION :

Paul GLEVAREC
Maurice LABOUS
Jean – René FAVENNEC
Jean – Claude CAVELLAT
Eric PALUD
Gérard HERAULT

1^{er} adjoint au Maire
2^{ème} adjoint au Maire
conseiller municipal
conseiller municipal
conseiller municipal
conseiller municipal

=====

N°2008 / 02 / 004 : OBJET : Composition de la Commission Municipale des TRAVAUX URBAINS et de l'URBANISME :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit la composition de la commission municipale des TRAVAUX URBAINS et de l'URBANISME :

Maurice LABOUS
Paul GLEVAREC
Bruno RIVOAL
Agnès LE GOFF
Jean – Claude CAVELLAT
Eric PALUD
Nicole JAOUEN
Gérard HERAULT

2^{ème} adjoint au Maire
1^{er} adjoint au Maire
conseiller municipal
conseillère municipale
conseillère municipale
conseiller municipal
conseillère municipale
conseiller municipal

=====

N°2008 / 02 / 005 : OBJET : Composition de la Commission Municipale des TRAVAUX RURAUX et des AFFAIRES AGRICOLES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit la composition de la commission municipale des TRAVAUX RURAUX et des AFFAIRES AGRICOLES :

Paul GLEVAREC
Maurice LABOUS
Stéphane GIRODON
Pascal CAM
Mado. DOUGUET
Rozenn TANGUY
Jean – Claude CAVELLAT
Eric PALUD

1^{er} adjoint au Maire
2^{ème} adjoint au Maire
3^{ème} adjoint au Maire
4^{ème} adjoint au Maire
conseillère municipale
conseillère municipale
conseiller municipal
conseiller municipal

=====
N° 2008/02/006 : OBJET : Composition de la Commission Municipale de l'ENVIRONNEMENT , du CADRE DE VIE, du DEVELOPPEMENT DURABLE et du TOURISME :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit la composition de la commission municipale de l'ENVIRONNEMENT , du CADRE DE VIE, du DEVELOPPEMENT DURABLE et du TOURISME :

Stéphane GIRODON	3 ^{ème} adjoint au Maire
Nicole JAOUEN	conseillère municipale déléguée
Paul GLEVAREC	1 ^{er} adjoint au Maire
Maurice LABOUS	2 ^{ème} adjoint au Maire
Eric JAN	conseiller municipal
Gaëlle GOISNARD	conseillère municipale
Mado. DOUGUET	conseillère municipale
Claude MARCHALOT	conseiller municipal
Agnès LE GOFF	conseillère municipale
Jean – Claude CAVELLAT	conseiller municipal
Sylvie JEZEQUEL.	conseillère municipale
Gérard HERAULT	conseiller municipal

=====
N°2008 / 02 / 007 : OBJET : Composition de la Commission Municipal des SPORTS, de la CULTURE, de la VIE ASSOCIATIVE et de la JEUNESSE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit la composition de la commission municipale des SPORTS, de la CULTURE, de la VIE ASSOCIATIVE et de la JEUNESSE :

Pascal CAM	4 ^{ème} adjoint au Maire
Eric JAN	conseiller municipal délégué
Nathalie POULIQUEN	conseillère municipale déléguée
José BERNICOT	conseiller municipal
Mado. DOUGUET	conseillère municipale
Claude MARCHALOT	conseiller municipal
Rozenn TANGUY	conseillère municipale
Gérard HERAULT	conseiller municipal

=====
N°2008 / 02 / 008 : OBJET : Composition de la Commission municipale de la COMMUNICATION :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit la composition de la commission municipale de la COMMUNICATION :

Stéphane GIRODON	3 ^{ème} adjoint au Maire
Nicole JAOUEN	conseillère municipale déléguée
Paul GLEVAREC	1 ^{er} adjoint au Maire
Pascal CAM	4 ^{ème} adjoint au Maire
José BERNICOT	conseiller municipal
Mado DOUGUET	conseiller municipal
Jean – René FAVENNEC	conseiller municipal
Gérard HERAULT	conseiller municipal
Nathalie POULIQUEN	conseillère municipale

=====

N°2008 / 02 / 009 : OBJET : Composition de la Commission extra – municipale pour le suivi des travaux de construction et la mise en service de la SALLE DE RENCONTRES, des LOISIRS et de la CULTURE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit la composition de la commission extra – municipale pour le suivi des travaux de construction et la mise en service de la SALLE DE RENCONTRES, des LOISIRS et de la CULTURE :

Annie LE VAILLANT	Maire
Paul GLEVAREC	1 ^{er} adjoint au Maire
Maurice LABOUS	2 ^{ème} adjoint au Maire
Stéphane GIRODON	3 ^{ème} adjoint au Maire
Pascal CAM	4 ^{ème} adjoint au Maire
Roger LE SAUX	5 ^{ème} adjoint au Maire
José BERNICOT	conseiller municipal
Claude MARCHALOT	conseiller municipal
Jean – René FAVENNEC	conseiller municipal
Jean – Claude CAVELLAT	conseiller municipal
Nicole JAOUEN.	conseillère municipale

+ 5 à 6 personnes extérieures au conseil municipal qui seront désignées ultérieurement.

=====

N°2008 / 02 / 010 : OBJET : Composition de la Commission municipale d'APPELS D'OFFRES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit la composition de la commission municipale d'APPELS D'OFFRES :

TITULAIRES

Annie LE VAILLANT	Maire
Paul GLEVAREC	1 ^{er} adjoint au Maire
Maurice LABOUS	2 ^{ème} adjoint au Maire
Gérard HERAULT	conseiller municipal
Jean – Claude CAVELLAT	conseiller municipal
Nicole JAOUEN	conseillère municipale

SUPPLEANTS

Céline CARO	conseillère municipale
Jean - René FAVENNEC	conseiller municipal
Rozenn TANGUY	conseillère municipale
Stéphane GIRODON	3 ^{ème} adjoint au Maire
Patrice PERSON	conseiller municipal

=====

N°2008 / 02 / 011 : OBJET : Désignation des membres du conseil municipal pour la REVISION des DIFFERENTES LISTES LECTORALES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de désigner les membres du conseil municipal ci – dessous désignés pour faire partie des COMMISSIONS de REVISION des DIFFERENTES LISTES ELETIOALES :

Commission de révision des listes électorales politiques de la commune :

Annie LE VAILLANT	Maire
Céline CARO	conseillère municipale
Nathalie POULIQUEN	conseillère municipale

Commission de révision des listes électorales à la Chambre d'Agriculture et M.S.A. :

Paul GLEVAREC	1 ^{er} adjoint au Maire	délégué titulaire
Eric JAN	conseiller municipal	délégué suppléant

Commission de révision des listes électorales à la Chambre de Commerce et d'Industrie de MORLAIX :

Nicole JAOUEN	conseillère municipale	délégué titulaire
Bruno RIVOAL	conseiller municipal	délégué suppléant

Commission de révision des listes électorales à la Chambre des Métiers :

Nicole JAOUEN	conseillère municipale	délégué titulaire
Jean – Claude CAVELLAT	conseiller municipal	délégué suppléant

=====
N°2008 / 02 / 012 : OBJET : Désignation des délégués de la Commune de PLEYBEN à la COMMUNAUTE DE COMMUNES de la REGION de PLEYBEN :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de désigner comme DELEGUES de la Commune de PLEYBEN à la COMMUNAUTE DE COMMUNES de la REGION de PLEYBEN :

En qualité de DELEGUES TITULAIRES :

Annie LE VAILLANT	Maire
Paul GLEVAREC	1 ^{er} adjoint au Maire
José BERNICOT	conseiller municipal
Gaëlle GOISNARD	conseillère municipale
Nicole JAOUEN	conseillère municipale

En qualité de DELEGUES SUPPLEANTS :

Pascal CAM	4 ^{ème} adjoint au Maire
Céline CARO	conseillère municipale

En qualité de DELEGUES au S.I.V.O.M. de la Région de PLEYBEN :

Paul GLEVAREC	1 ^{er} adjoint au Maire
Nicole JAOUEN	conseillère municipale

délégués titulaires de la commune à la C.C.R.P.

=====
N°2008 / 02 / 013 : OBJET : Désignation des délégués du conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de désigner en qualité de membres élus du conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune de PLEYBEN :

Annie LE VAILLANT	Maire	Présidente du C.C.A.S.
Roger LE SAUX	5 ^{ème} adjoint au Maire	
Patrice PERSON	conseiller municipal	
Céline CARO	conseillère municipale	
Gaëlle GOISNARD	conseillère municipale	
Sylvie JEZEQUEL	conseillère municipale	

+ 5 membres qui seront désignés par les différents organismes concernés compétents

=====

• **Représentation de la Commune au Conseil d'école de l'école Maternelle publique :**

Céline CARO, en qualité de déléguée titulaire
Sylvie JEZEQUEL, en qualité de déléguée suppléante

• **Représentation de la Commune à l'Organisme de Gestion de l'école privée Saint – Joseph :**

Céline CARO, en qualité de délégué titulaire
Agnès LE GOFF, en qualité de déléguée suppléante

• **Représentation de la Commune à l'Organisme de Gestion du Collège privé Saint – Germain :**

Céline CARO, en qualité de délégué titulaire
Mado DOUGUET, en qualité de déléguée suppléante

• **Représentation de la Commune au Conseil d'Administration de la Maison Familiale d'Education et d'Orientation de PLEYBEN :**

Céline CARO, en qualité de délégué titulaire
Claude MARCHALOT, en qualité de délégué suppléant

=====

N°2008 / 02 / 022 : OBJET : Désignation des délégués du conseil municipal au Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (C.N.A.S.) :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de désigner en qualité de délégués de la Commune de PLEYBEN au Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (C.N.A.S.) :

Céline CARO, en qualité de délégué titulaire ?

Gaëlle GOISNARD, en qualité de déléguée suppléante

=====

N°2008 / 02 / 023 : OBJET : DELEGATIONS DE FONCTIONS par le MAIRE aux ADJOINTS et à des CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Madame le Maire indique à l'Assemblée, pour information, les différentes délégations qu'elle entend donner aux adjoints et à certains conseillers municipaux, conformément aux orientations adoptées lors des réunions de travail du nouveau conseil municipal :

Madame le Maire donnera délégation :

à **José BERNICOT**, **conseiller municipal délégué**, ancien Chef de Corps du Centre de Secours de PLEYBEN, pour tout ce qui concerne la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la commune

à **Paul GLEVAREC - 1^{er} ADJOINT** : pour ce qui concerne

- Les travaux ruraux – les affaires agricoles – les questions relatives à l'alimentation en Eau Potable, à l' Assainissement (collectif et non collectif) et à l'électrification (priorité n°1)
- L'Urbanisme – les travaux Urbains et les bâtiments (priorité n°2)
- Les Finances et l'administration Générale (priorité n°3)

à Maurice LABOUS – 2^{ème} ADJOINT : pour ce qui concerne

- L'Urbanisme – les travaux et les Aménagements Urbains – les Bâtiments communaux (priorité n°1)
- Les travaux ruraux – les affaires agricoles – les questions relatives à l'alimentation en Eau Potable, à l' Assainissement (collectif et non collectif) et à l'électrification (priorité n°2)
- Les Finances et administration Générale (priorité n°3)

à Stéphane GIRODON – 3^{ème} ADJOINT : pour ce qui concerne

- la communication – le Développement Durable (priorité n°1)
- Le Tourisme – le Cadre de Vie (priorité n°2)

Les affaires ci – dessous indiquées seront subdéléguées à Nicole JAOUEN : conseillère municipale déléguée, :

- Tourisme – Cadre de Vie (priorité n°1)
- Communication – Développement Durable (priorité n°2)

à Pascal CAM : 4^{ème} Adjoint : pour ce qui concerne

- les affaires Sportives et Culturelles (priorité n°1)
- La Vie associative (priorité n°2)
- La Jeunesse (priorité n°3)

Les affaires ci – dessous indiquées seront subdéléguées à Eric JAN : conseiller municipal délégué

- La Jeunesse (priorité n°1)
- Les Affaires Sportives et Culturelles (priorité n°2)
- La Vie associative (priorité n°3)

Les affaires ci – dessous indiquées seront subdéléguées à Nathalie POULIQUEN : conseillère municipale délégué :

- La Vie associative (priorité n°1)
- La Jeunesse (priorité n°2)
- Les Affaires Sportives et Culturelles (priorité n°3)

à Roger LE SAUX – 5^{ème} ADJOINT : pour ce qui concerne

- Les Personnes âgées, personnes handicapées (priorité n°1)
- Les Actions caritatives, lutte contre les exclusions (priorité n°2)
- Les Affaires Scolaires (priorité n°2)

Les affaires ci – dessous indiquées seront subdéléguées à Patrice PERSON : conseiller municipal délégué

- Les Actions caritatives, lutte contre les exclusions (priorité n°1)
- Les Personnes âgées, personnes handicapées (priorité n°2)

Les affaires ci – dessous indiquées seront subdéléguées à Céline CARO : conseillère municipale déléguée :

- Les Affaires Scolaires (priorité n°1)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de approuve les dispositions ci – dessus énoncées concernant les délégations données par Madame le Maire aux CINQ ADJOINTS au MAIRE et aux SIX CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES ;

=====

N° 2008 / 02 / 024 : OBJET : FIXATION des INDEMNITES de FONCTION du MAIRE, des ADJOINTS au MAIRE et des CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES :

Madame le Maire indique à l'Assemblée les différentes possibilités qui sont offertes au conseil municipal, compte – tenu de la strate démographique de la commune et de sa position de chef – lieu de canton, pour fixer le montant des indemnités de fonction qui peuvent être versées au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux titulaires de délégations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer comme suit le montant des indemnités de fonction qui seront versées, pour le mandat en cours et jusqu'à nouvel ordre, au MAIRE, aux CINQ ADJOINTS et aux SIX CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES :

- **l'enveloppe globale du montant des indemnités de fonctions qui seront versées maire, aux cinq adjoints et aux six conseillers qui exerceront des délégations, est fixée à 6.023,31 € bruts mensuels (au 1^{er} mars 2008) ;**
- **Madame le Maire percevra mensuellement 43,25% de l'indice brut 1015, plus 15% du montant ainsi obtenu pour une commune chef – lieu de canton ;**
- **Les Premier et Second adjoints percevront chacun mensuellement 18% de l'indice brut 1015, plus 15% du montant ainsi obtenu pour une commune chef – lieu de canton ;**
- **Les Troisième, Quatrième et Cinquième adjoints percevront chacun mensuellement 6,75% de l'indice brut 1015, plus 15% du montant ainsi obtenu pour une commune chef – lieu de canton ;**
- **Les SIX CONSEILLERS MUNICIPAUX TITULAIRES DE DELEGATIONS, percevront chacun, mensuellement 6,75% de l'indice brut 1015, plus 15% du montant ainsi obtenu pour une commune chef – lieu de canton.**

=====